

ESPACES PUBLICS

Sécurisation des parkings Huon-Coutant et Huon Extension

Participation à l'OPH de 350 000 €

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre de son nouveau plan de stationnement, qui a notamment conduit à l'extension phasée des secteurs payants, la ville d'Ivry a pointé la nécessité de favoriser en parallèle le stationnement résidentiel dans les parkings en ouvrage afin de libérer de la place en surface sur l'espace public, dédiée au stationnement de courte durée.

En association avec la Ville d'Ivry-sur-Seine, l'OPH (Office Public de l'Habitat) d'Ivry procède à la rénovation de ses parkings souterrains afin de moderniser des locaux vieillissants et d'augmenter le taux de remplissage desdits parkings.

En 2012, il a été décidé d'intervenir sur le parking souterrain des cités Huon-Coutant et Huon Extension. Il a été construit en 1969, compte 160 places et a subi dernièrement des dégradations et des actes d'incivilité répétés.

Les travaux, étudiés et conduits par une équipe de maîtrise d'œuvre sélectionnée en 2011 consistent en :

* des travaux de sécurité :

- réalisation d'un nouveau contrôle d'accès,
- sécurisation des entrées du parking, réalisation des sas pour les accès voitures,
- sécurisation des accès piétons en positionnant le contrôle d'accès au niveau des espaces extérieurs,
- fermeture provisoire du niveau de stationnement souterrain inférieur, réalisation de portails véhicules et piétons pour fermer les deux descentes d'escaliers et séparer les deux niveaux de parkings,
- amélioration de l'éclairage,
- enlèvement des boxes.

* des travaux de sécurité des personnes :

- rénovation des installations électriques,
- amélioration de la sécurité incendie,
- réfection de la ventilation (désenfumage du parking).

*** des travaux d'amélioration divers :**

- enlèvement des encombrants dans les boxes,
- réalisation d'une nouvelle signalétique (bande de peinture blanche, numérotation...),
- nettoyage complet du parking.

Le 16 octobre 2011, le démarrage de l'opération de sécurisation susmentionnée entraînera pour l'OPH d'Ivry-sur-Seine l'engagement de 387 819 € de dépenses, se décomposant comme suit :

Gros Œuvre	148 420 €
Métallerie	53 767 €
Peinture	26 301 €
Electricité	110 518 €
Ventilation	48 813 €
Total TTC en euros	387 819 €

Par ailleurs, le montant des honoraires de maîtrise d'œuvre s'élève à 41 250 €, soit un total de 429 069 € TTC de dépenses de sécurisation du parking Huon-Coutant et Huon Extension.

Au vu de ces éléments, je vous demande d'accorder à l'OPH la participation financière de 350 000 € pour les travaux précités.

La dépense a été prévue au BP 2012 et sera donc imputée au budget communal.

ESPACES PUBLICS

Sécurisation des parkings Huon-Coutant et Huon Extension

Participation à l'OPH de 350 000 €

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code de la construction et de l'habitation,

considérant que suite aux problèmes de dégradations et d'actes d'incivilité répétés sur les parkings Huon-Coutant et Huon Extension, il est nécessaire de démarrer les travaux de sécurisation,

considérant que le versement d'une participation communale d'un montant de 350 000 € permet à l'OPH d'Ivry de réaliser ces travaux,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 39 voix pour et 3 voix contre)

ARTICLE 1 : ACCORDE une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 350 000 €, qui sera affectée aux travaux de sécurisation des parkings Huon-Coutant et Huon Extension.

ARTICLE 2 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 22 OCTOBRE 2012

RECU EN PREFECTURE

LE 22 OCTOBRE 2012

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 19 OCTOBRE 2012